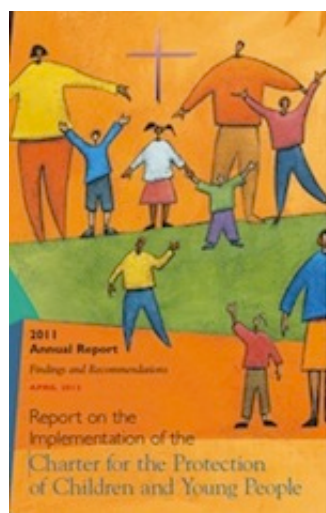


Abus sexuels sur mineurs : 99,98 % des prêtres américains sont indemnes de toute allégation

Author : Rédaction RC

Categories : [Americatho](#), [Eglise universelle](#), [Episcopat](#), [prêtrise](#), [Scandale pédophile](#), [Statistiques/Sociologie/Démographie](#)

Date : 12 avril 2012



Le rapport annuel pour 2011 sur les abus sexuels de mineurs par des membres du clergé (séculier et régulier) a été diffusé le 10 avril (version PDF [2011-annual-report](#)). Il s'agit d'une étude commandée par la **Conférence épiscopale des États-Unis** et destinée à analyser l'application de la **Charter for Protection of Children and Young People** (charte pour la protection des enfants et des jeunes) adoptée à l'unanimité par les évêques américains lors de leur assemblée plénière de juin 2002 à Dallas (Texas). Les audits ont été menés par **StoneBridge Business Partners de Rochester** (New York) et les statistiques fournies par **Center for Applied Research in the Apostolate (CARA)** de l'Université de Georgetown (Washington, D.C.). Comme pour les années précédentes, deux diocèses de rite latin (Baker, Oregon et Lincoln, Nebraska) et six éparchies (diocèses de rites orientaux) ont refusé de se soumettre aux audits. Ce rapport annuel de 64 pages, a été préfacé par le cardinal **Timothy Dolan** en sa qualité de président de la Conférence épiscopale.

Bill Donohue, président de la **Catholic League**, a fait hier les commentaires suivants sur ce rapport.

Les uns des journaux devraient être « Affaire des abus sexuels : quasiment zéro chez les prêtres », mais ce n'est pas ce qu'on constate [en France, *Le Monde* n'a pas craint [hier](#) de titrer : « Pédophilie : 700 plaintes en 2011 contre le clergé catholique américain »... Ndlr].

Selon l'*Annuaire officiel catholique* [**Official Catholic Directory**] de 2011, on compte 40 271 prêtres aux États-Unis. Le rapport annonce qu'on a enregistré l'an passé 23 accusations plausibles d'abus sexuel sur un mineur par des prêtres. Sur ce nombre, 9 cas ont été jugés crédibles par ceux qui sont chargés d'appliquer la loi. Ce qui veut dire que, au plan national, 99,98 % des prêtres n'ont pas fait l'objet d'une telle accusation l'an passé. *Cela n'a été rappelé nulle part.*

Voici des informations complémentaires tirées du rapport, et qui ne seront signalées nulle part : presque tous ces crimes sont de nature homosexuelle. En vérité, 16 % des allégations crédibles portées contre des prêtres en fonction dans des diocèses ou des éparchies, et 6 % chez les prêtres réguliers, ont à voir avec la pédophilie. Dans la première catégorie, 82 % des victimes alléguées étaient de sexe masculin ; dans la dernière, le pourcentage s'élève à 94 %. En d'autres mots, on ne parle pas de victimes enfants ou de victimes de sexe féminin : on parle de mâles post pubères dont on suspecte qu'ils ont été violés par des adultes mâles. On appelle cela de l'homosexualité.

Quand se sont déroulés ces crimes ? Dans l'ensemble, 68 % ont survenu entre 1960 et 1984 ; la période de plus grande fréquence se situe entre 1975 et 1979 (chez les prêtres religieux, 33 % ont eu lieu avant 1960, et 40 % entre 1960 et 1980). Dans 75 % des cas, le prêtre accusé est mort ou a été démis de ses fonctions.

Dès lors que 10 % des allégations *plausibles* se sont révélées être fausses ou sans fondement, on peut s'interroger de savoir combien de ces accusations, sur le nombre total, sont bidons. Les évêques devraient passer commande d'une étude sur ces prêtres dont la réputation a été ruinée par des menteurs avides d'argent et leurs avocats rapaces : les pillards devraient aussi faire l'objet d'une étude. La **Catholic League** serait heureuse de faire un don substantiel à cette fin.

Quoi qu'on pense des erreurs et approximations, inévitables dans ce type de rapport ou d'études, il convient de rappeler une évidence qui ne sera évidemment pas soulignée dans la presse : seule l'Église catholique aux États-Unis manifeste le courage d'affronter en vérité ces abominations. Aucune autre institution laïque ou religieuse s'occupant de jeunes (enseignement public, scoutisme, foyers, clubs sportifs, etc.), n'a ce courage, et c'est pourtant dans ces institutions que les agressions sexuelles contre les mineurs sont incomparablement les plus nombreuses...